

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion
0413317376

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 DECEMBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

OBJET : Action "Projet d'accompagnement social et d'aide à l'accès à l'emploi pour les bénéficiaires du RSA" : convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'association transport mobilité solidarité (TMS).

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle. La loi précise que chaque bénéficiaire du revenu de solidarité active (BRSA) a droit à un accompagnement social ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi. Le Conseil départemental finance dans son programme départemental d'insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais en tenant compte aussi des résultats obtenus.

La demande présentée dans ce rapport ressort de la politique obligatoire d'insertion. Elle est portée par l'association transport mobilité solidarité (TMS). L'action relève de l'accompagnement socioprofessionnel. Il s'agit d'un renouvellement.

L'association propose l'action « projet d'accompagnement social et d'aide à l'accès à l'emploi pour les bénéficiaires du RSA » concernant 380 bénéficiaires du RSA avec 100 diagnostics mobilité individualisés dits « diagnostics flash » sur les territoires d'Arles, Istres, Martigues, Marignane, Vitrolles, Salon-de-Provence et Berre-l'Etang.

Cette action prévoit l'accompagnement vers une mobilité plus autonome en vue d'un positionnement rapide en emploi et s'articule autour de 3 grands axes complémentaires :

- l'accompagnement individuel pour repérer les freins à la mobilité ;
- la formation pour préparer le code de la route et le permis de conduire ;
- l'accès à différents services pour favoriser cette mobilité : location de véhicule, réparation de véhicule via le garage solidaire de l'association dotée d'une équipe de mécaniciens.

Une nouvelle action sera expérimentée sur le territoire de Salon-Berre pour l'année 2019. Il s'agit d'un accompagnement renforcé pour les allocataires du RSA ayant bénéficié du financement du permis de conduire au titre des frais annexes proposés par le Conseil départemental. Un contrat moral sera signé entre l'association TMS et le BRSA concerné qui déterminera les objectifs et les délais pour les atteindre.

En ce qui concerne les résultats obtenus précédemment,

Bilan final de l'activité de l'action 2017 couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017 avec l'objectif d'accompagner 363 BRSA :

- *Accueil de 448 BRSA et accompagnement de 373 BRSA : 27% sur Salon-Berre, 18% sur Istres, 16,5% sur Marignane, 9% sur Vitrolles, 29,5% sur Arles. (78% sont non titulaires du permis de conduire).*
- *Actions réalisées lors de l'accompagnement (une personne peut réaliser plusieurs actions) : 180 évaluations au code de la route, 149 remises à niveau code, 102 démarches administratives liées à la mobilité, 73 inscriptions en auto-école, 10 évaluations à la conduite, 21 microcrédits.*
- *26 personnes ont obtenu le code et 65 personnes le permis de conduire. 78 financements de permis de conduire par : le Département (45), Pôle emploi (24), la politique de la ville (7) et un PLIE (2).*
- *Emploi et formation : accès de 86 personnes à un emploi ou à une formation (13 CDI, 32 CDD, 8 contrats aidés, 5 en intérim, 8 en chantiers d'insertion, 4 créations d'entreprises, 16 formations) et maintien en emploi de 52 personnes grâce à l'intervention de la plateforme.*

Bilan intermédiaire de l'activité de l'action en cours couvrant la période du 01/01/2018 au 30/06/2018 :

- *Accueil de 275 BRSA et accompagnement de 235 BRSA sur 6 mois (objectif annuel de 363) : 28,5% sur Salon-Berre, 19,5% sur Istres, 21,5% sur Marignane, 8% sur Vitrolles, 22,5% sur Arles. (77% sont non titulaires du permis de conduire). Parmi ces personnes, 47 ont bénéficié d'un diagnostic « flash » (nouvel objectif en 2018).*
- *Actions réalisées lors de l'accompagnement (une personne peut réaliser plusieurs actions) : 131 évaluations au code de la route, 120 remises à niveau code, 106 démarches administratives liées à la mobilité, 32 inscriptions en auto-école, 8 évaluations à la conduite, 16 microcrédits.*
- *12 personnes ont obtenu le code et 6 personnes le permis de conduire. 34 financements de permis de conduire par : le Département (21), Pôle emploi (7), la politique de la ville (6).*
- *Emploi et formation : accès de 34 personnes à un emploi ou à une formation (4 CDI, 16 CDD, 3 en intérim, 8 en chantiers d'insertion, 3 en formation) et maintien en emploi de 31 personnes grâce à l'intervention de la plateforme.*

En conséquence les résultats de l'action sont très satisfaisants.

Aussi, il est proposé de renouveler cette action du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 avec des objectifs revus à la hausse : 380 BRSA (363 sur le conventionnement précédent) de façon à couvrir le territoire de Martigues.

Ce rapport concerne le financement de l'association TMS selon la proposition énoncée dans le tableau annexé, soit un montant de 140 000,00 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

